

Les « héros de la patrie » La façade du parlement

Denis Martin

Volume 1, numéro 4, hiver 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6399ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, D. (1986). Les « héros de la patrie » : la façade du parlement.
Cap-aux-Diamants, 1(4), 9–13.



*Façade des nouveaux édifices du Parlement à Québec. gravure de Eugène Haberer, vers 1880-1881.
Photo: Archives nationales du Québec.*

LES «HÉROS DE LA PATRIE»

La façade du parlement

*par Denis Martin**

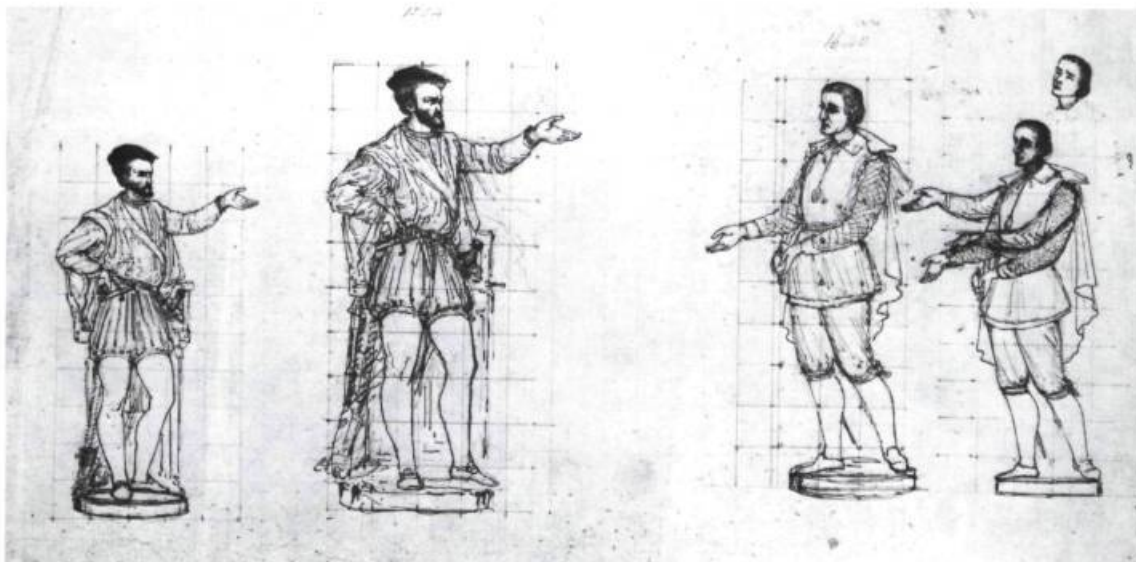
La façade du Parlement de Québec est sans contredit un des hauts-lieux de la statuaire québécoise. Avec ses vingt-deux statues de personnages célèbres, disposées dans les niches de la tour centrale et des avant-corps qui la flanquent, de même que sur les socles érigés entre les fenêtres du rez-de-chaussée, cette façade constitue un ensemble iconographique dont la signification peut quelquefois sembler hermétique à l'amateur de sculpture ou au touriste contemporain. Cependant, ce programme de décoration reflète l'idéologie d'une époque où l'art, la religion et le patriotisme faisaient bon ménage. Nous voudrions proposer ici une relecture de cet ensemble à la lumière de ce contexte original.

Les historiens et historiographes canadiens-français de la seconde moitié du XIX^e siècle ont peuplé notre histoire natio-

nale de saints, de demi-dieux et d'héroïnes dont les exploits et les destins exemplaires ont été célébrés dans les nombreux monuments qui ornent nos places publiques. Entre 1880 et 1930, toute l'histoire de la Nouvelle-France, cet «Age d'Or» de la patrie, a été coulée dans le bronze. Or, parmi le «peuple des statues» honorant ces héros civilisateurs que furent nos premiers missionnaires, les fondateurs et fondatrices de communautés religieuses du Régime français, les découvreurs et explorateurs, les fondateurs laïques, et enfin les militaires, nul endroit autre que le Parlement ne résume mieux cette vision particulière de l'histoire.

* Conservateur des dessins et estampes, Musée du Québec

Esquisses d'Eugène-Étienne Taché pour les statues de Jacques Cartier et de Maisonneuve, vers 1877-1880. Archives nationales du Québec. Fonds E-E. — Taché. Photo: Archives nationales du Québec.



Historique du projet et de sa réalisation

L'édifice actuel du Parlement a été construit entre 1877 et 1886 d'après les plans de l'ingénieur-architecte Eugène-Étienne Taché (1836-1912). Cet édifice, de style second Empire, succédait à l'Hôtel du Parlement érigé en 1859-1860 sur l'emplacement du parc Montmorency et qui fut détruit par le feu en 1883 pendant la construction du nouveau Palais législatif.

Taché avait conçu une partie du programme de décoration de la façade dès 1877. L'architecte — auteur de la devise du Québec, «Je me souviens» — voulait faire du Palais législatif un Panthéon consacré à la mémoire des personnages illustres de notre histoire. Le programme de 1877, tel qu'il nous est connu grâce à un plan et à diverses esquisses conservés aux Archives nationales du Québec, comportait treize statues et deux groupes allégoriques répartis en registres sur la tour centrale de l'édifice et les deux avant-corps, dédiés respectivement à Jacques Cartier, et à Samuel de Champlain et Paul Chomedey de Maisonneuve (fig. 1). Les niches aménagées dans la partie centrale de la façade devaient accueillir des personnages dont Taché lui-même avait esquissé les traits

et les attitudes en s'inspirant des portraits connus — et en grande partie fictifs — des «gloires» de notre passé national (fig. 2 à 5).

Ce projet préliminaire de décoration, Taché devait le modifier sensiblement jusqu'en 1883. L'architecte semble avoir longtemps hésité quant au choix des personnages devant figurer dans les niches des avant-corps, au rez-de-chaussée. Alors que les autres emplacements étaient réservés à des personnages illustres du régime français, ces deux niches devaient consacrer en quelque sorte les liens unissant les Canadiens français à la Couronne britannique depuis la Conquête, et refléter l'union des deux Canadas sous le même régime parlementaire. Le plan de 1882 (fig. 6) prévoyait ainsi les statues du marquis de Lorne et de la princesse Louise. Le plan final adopté par Taché en 1883, probablement influencé par le projet détaillé qui soumit Napoléon Bourassa la même année, remplaçait le marquis et la princesse par Lord Elgin, auteur du fameux «bill d'indemnité» voté en 1849 en faveur des victimes de la Rébellion de 1837-1838, et par Michel de Salaberry, héros de la bataille de Châteauguay.

En dépit des quelques variantes apportées au programme initial, Taché avait conçu la décoration de la façade de façon évolutive. Aussi le plan initial prévoyait-il l'aménagement de socles entre les fenêtres du rez-de-chaussée pour accueillir de nouvelles statues, l'architecte présumant que les générations à venir voudraient payer leur tribut de reconnaissance à leurs contemporains célèbres. En fait, une fois le programme initial

adopté, l'ensemble de la décoration de la façade fut réalisé en plusieurs campagnes éloignées dans le temps, suivant la disponibilité des subsides gouvernementaux. La première statue installée en façade fut le *Frontenac* de Louis-Philippe Hébert, en 1890, la même année que les groupes allégoriques façonnés par Hébert pour couronner les avant-corps de la partie centrale, soit la *Religion* et la *Patrie* et la *Poésie* et l'*Histoire*. À compter de ce moment et jusqu'à l'installation de la dernière statue — le père *Nicolas Viel*, œuvre de Sylvia Daoust — en 1969, les meilleurs statuaires sur bronze du Québec seront mobilisés par ce projet. À eux seuls, Louis-Philippe Hébert et Alfred Laliberté réaliseront près des deux tiers des statues comprises dans le projet d'Eugène Taché.

La distribution actuelle de la statuaire de la façade présente un certain nombre de modifications par rapport au projet initial de Taché. Le tableau reproduit ci-contre résume le projet existant, tout en précisant le nom des différents sculpteurs et l'année d'exécution de chacune de leurs œuvres. *La Halte dans la forêt* et *Le Pêcheur à la nigog* de Louis-Philippe Hébert, qui complètent en avant-plan cet ensemble sculpté, ont été conçus pour rendre hommage aux premiers habitants du pays.

Statuomanie et religion nationaliste

Le programme de décoration de la façade du Parlement conçu par Eugène Taché s'inscrit en fait dans un contexte politico-religieux particulier. Après 1850, le clergé catholique exploite de plus en plus la mémoire collective des Canadiens français à des fins patriotiques et religieuses. L'exaltation des vertus chrétiennes et françaises des héros de la Nouvelle-France revient en effet constamment sous la plume des historiens religieux et laïcs de la seconde moitié du XIX^e siècle. Des précurseurs tel Christophe Colomb jusqu'au «Capitaine-missionnaire» que fut Jacques Cartier, en passant par les «saints laïques» que furent Champlain et Maisonneuve, et les «exploits chrétiens» de Dollard des Ormeaux et même de Montcalm, toute l'histoire des Canadiens français sera revue et corrigée à la lumière de la Foi. Ainsi que l'expliquait Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard dans une biographie de Maisonneuve parue à Mon-

tréal en 1883: «*Nos ancêtres travaillaient moins pour les intérêts temporels que pour des idées et pour des principes. En venant fonder ici une France nouvelle, ils avaient surtout pour but de fonder une France catholique, et ils subordonnaient les intérêts de la patrie de la terre aux intérêts majeurs de la patrie du ciel. (...) Vouloir écrire notre histoire sans reconnaître, sans admettre, sans raconter les choses merveilleuses, sans accepter la foi ardente, les croyances fortes et parfois naïves de nos pères, ce serait la dénaturer.*»

L'achèvement du nouveau Palais législatif coïncide d'ailleurs avec le début des grandes manifestations religieuses et patriotiques qui vont marquer, parallèlement à l'essor de la statuaire commémorative, l'ère «triumphaliste» de l'Église canadienne-française.

Il est intéressant de resituer le projet de Taché dans ce contexte. Ainsi, ne pourrait-on pas y voir en quelque sorte le résumé visuel d'une époque marquée par la toute-puissance d'une Église préconisant un attachement inconditionnel aux grandeurs du Passé? En fait, la façade du Parlement ne comporte que très peu de personnages historiques postérieurs au régime français: sur les vingt-deux statues qu'elle comprend, cinq seulement représentent l'histoire nationale

Dessins d'Eugène-Étienne Taché pour les statues de Wolfe, de Marquette et de Laval, vers 1877-1880. Archives nationales du Québec, Fonds E.-E.-Taché. Photo: Archives nationales du Québec.



AVANT-CORPS GAUCHE	TOUR CENTRALE	AVANT-CORPS DROIT
dédié à Champlain	dédiée à Jacques Cartier	dédié à Maisonneuve
	Marie de l'Incarnation Émile Brunet, 1969	Marguerite Bourgeoys Émile Brunet, 1969
La Poésie et l'Histoire Louis-Philippe Hébert, 1890		La Religion et la Patrie Louis-Philippe Hébert, 1890
Samuel de Champlain Raoul Hunter, 1969		Paul Chomedey de Maisonneuve Clément Paré, 1969
Mgr de Laval Émile Brunet, 1965	Jean de Brébeuf Alfred Laliberté, 1916	Nicolas Viel Sylvia Daoust, 1969
Frontenac Louis-Philippe Hébert, 1890	Wolfe Louis-Philippe Hébert, 1894	Montcalm Louis-Philippe Hébert, 1894
Lord Elgin Louis-Philippe Hébert, 1891	La Halte dans la Forêt Louis-Philippe Hébert, 1890	Le chevalier de Lévis Louis-Philippe Hébert, 1895
	Le Pêcheur à la nigog Louis-Philippe Hébert, 1894	Michel de Salaberry Louis-Philippe Hébert, 1894
SOCLES DU REZ-DE-CHAUSSEE		
VOLET GAUCHE:		
Baldwin Alfred Laliberté, 1921	Lord Dorchester Alfred Laliberté, 1916	Pierre Boucher Alfred Laliberté, 1922
VOLET DROIT:		
D'Iberville Elzéar Soucy, 1923	La Vérendrye Jean Bailleul, 1922	Le père Jacques Marquette Alfred Laliberté, 1916
		Louis Joliet Suzor-Côté, 1928

après la Conquête. Les autres statues sont consacrées aux fondateurs, explorateurs, à l'exception de la statue de Jacques Cartier figurant dans le programme initial et qui, fait étrange, ne fut jamais installée dans la tour centrale — personnalités religieuses et hommes illustres de la Nouvelle-France. La plupart de ces personnages sont regroupés dans les niches de la tour centrale et des avant-corps, formant ainsi une sorte de retable consacré au culte du passé national.

Cette idée de retable patriotique se dégage d'ailleurs plus fortement si l'on considère, d'une part, le sens traditionnel de cet élément de mobilier religieux et, d'autre part, la perception de la façade du Parlement dans le contexte commémoratif de la fin du XIX^e siècle.

Le retable, tel qu'il nous est connu depuis le Moyen-Âge, est une construction, très souvent tripartite et de forme architecturale, s'élevant derrière le maître-autel d'une église. On y retrouve habituellement des représentations peintes ou sculptées de la vie du saint patron auquel est dédiée l'église, ou encore des scènes et des épisodes de l'Histoire sainte expliquant aux fidèles les données principales de la Révélation et de l'histoire du salut.

À l'époque de la réalisation du programme de décoration de la façade du parlement, le parallélisme entre Religion et Patrie constitue un des *leitmotive* des discours commémoratifs accompagnant le dévoilement de monuments et statues. Napoléon Bourassa, ami et conseiller d'Eugène Taché, fut l'un des premiers à évoquer cette association d'idées en parlant de la façade du Parlement. En soumettant en mars 1883 son projet de décoration au ministère des Travaux Publics, Bourassa rêvait de réaliser une vieille ambition: «...celle d'établir ici l'art sur cette double base du culte religieux et du culte national qui en font le miroir et l'écho de toutes les grandes choses et de tous les nobles sentiments d'une nation». Il rejoignait en cela le désir de l'architecte Taché de faire du nouveau Parlement un sanctuaire consacré à la mémoire des grands hommes, mais aussi l'idéologie de la grande majorité des historiens ecclésiastiques et laïques attachés à faire revivre les gloires du régime français.

La structure tripartite de la façade du Parlement et son programme iconographique axé sur l'évocation de la Nouvelle-France avaient tout pour susciter des comparaisons d'ordre religieux et rappeler l'idée d'un retable. Le discours prononcé par

l'Honorable Joseph-Adolphe Chapleau à l'occasion du dévoilement de la statue du chevalier de Lévis en façade du Parlement, le 24 juin 1895, et paru dans *La Presse* le jour suivant, en est un exemple éloquent: «*Honorons les héros que notre pays compte dans son histoire, élevons-leur des monuments et des statues, dans le temple majestueux que nous consacrons au culte de la patrie, les pierres de ce monument seront les marches conduisant au sanctuaire et ces statues seront les candélabres précieux portant la lumière qui en éclairera l'autel.*»

Au moment où l'Église canadienne entreprend à Rome une série de démarches pour obtenir la reconnaissance officielle de la sainteté de ses fondateurs et fondatrices, ce type de discours est très répandu et ne saurait surprendre. Ainsi, lors des fêtes commémoratives données à Québec en octobre 1892 pour célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, l'orateur Thomas Chapais, dans un discours inspiré, allait jusqu'à suggérer que l'Église fasse de Christophe Colomb un saint, lui qui, tel un nouveau saint Christophe, avait transporté

le Christ et la Religion sur les rivages du Nouveau Monde. Commentant en 1898 l'érection du monument Champlain à Québec, l'historien Ernest Myrand écrivait quant à lui: «*Ce monument historique prouvera à l'étranger et à nous-mêmes, comment nous pratiquons la Religion du Souvenir, quelle pompe, quelle richesse, quelle ferveur nous savons apporter au culte public des ancêtres, fondateurs illustres, modèles parfaits, génies tutélaires de la patrie canadienne-française.*»

En ce sens, la statuaire commémorative apparaît comme un élément important de la propagande du clergé canadien-français. L'association de l'héroïsme et des valeurs religieuses revient en effet constamment pendant la période qui voit la création des principaux monuments commémoratifs du Québec. Le culte des héros se constitue en une véritable «Religion du Souvenir» transposant les dévotions de l'Église sur les «saints laïques» du Panthéon national. Une religion civile dotée d'un sanctuaire, le Palais législatif.

□

P • U • B • L • I • C • A • T • I • O • N • S

Benoît Lacroix et Jean Simard RELIGION POPULAIRE, RELIGION DE CLERCS?

Collection
Culture populaire n° 2



Benoît Lacroix
et Madeleine Grammond

RELIGION POPULAIRE AU QUÉBEC

Typologie des
sources —
Bibliographie
sélective (1900-1980)
Collection
Instruments de travail
n° 10

Vingt-cinq chercheurs de différentes disciplines en sciences humaines proposent des réflexions concernant leur démarche scientifique et font le point sur la recherche en religion populaire au Québec. Ils s'intéressent particulièrement aux croyances mises en rapport avec les coutumes et les rites religieux en traitant des perspectives historiques, des classes sociales, des rites de passage, des expressions non-écrites et des genres de vie. *Religion populaire, religion de clercs?* est une source de renseignements et d'interrogations. Il plaira à tout lecteur intéressé à connaître le vécu religieux au Québec.

- 444 pages
 - Nombreuses pistes bibliographiques
- ISBN 2-89224-038-7 ISSN 0714-0584
22,00 \$

Toute recherche concernant les faits religieux implique nécessairement la typologie des sources et la bibliographie. Voici un ouvrage consacré à ces deux étapes de la démarche scientifique. Les auteurs suggèrent des réflexions sur les sources et leur utilisation. De plus, ils présentent une bibliographie sélective de près de 1000 titres se rapportant à la période 1900-1980. Véritable mine d'information, *Religion populaire au Québec* constitue un ouvrage de référence indispensable pour quiconque s'intéresse aux manifestations de la religion populaire au Québec.

- 175 pages
 - Index des auteurs et des sujets
- ISBN 2-89224-048-4
15,00 \$

Ces ouvrages sont
disponibles dans toutes
les librairies ou à:



Institut québécois
de recherche sur la culture
93, rue Saint-Pierre
Québec (Québec)
G1K 4A3
tél.: (418) 643-4695